

Préprofessionnalisation et présalaire

Jean-Pierre Kahane

5 octobre 2008

VOIR PAGE SUIVANTE

Préprofessionnalisation et présalaire.

Quelques réflexions à la suite des Etats généraux sur la formation des enseignants (04.10.08)

Il faut une ambition à l'Education nationale. Cela mérite d'être débattu, puis explicité. Mais, quelle que soit cette ambition, il faut les moyens de la réaliser, et ces moyens sont pour l'essentiel les êtres humains chargés d'enseigner. Le capital humain dont la France dispose, avec les enseignants en poste, est important. Comment l'animer, le valoriser et le renouveler ? C'est l'enjeu d'une politique de l'Education nationale.

L'animer et le valoriser est une urgence. A cet égard, la formation continue devrait être un devoir. C'est un devoir pour les individus, et les enseignants l'assument vaillamment que vaillent en se tenant au courant, en lisant, en se cultivant. C'est un devoir pour l'Etat, qui est leur employeur, et qui devrait mettre en place des dispositifs réguliers et cohérents. C'est aussi un devoir d'invention pour les IUFM, les universités, toutes les institutions qui seraient impliquées dans une organisation cohérente de la formation continue. Par exemple, certaines modalités de la formation continue peuvent mettre en contact des enseignants de niveaux et de spécialités différentes (disons pour fixer les idées des stages de statistique, ou des sciences pour littéraires, ou de la littérature pour scientifiques) ; d'autres pourraient mettre en valeur l'appel théorique multiforme qui résulte de la pratique professionnelle ; d'autres seraient la porte ouverte à des besoins nouveaux, comme l'apprentissage des éléments conceptuels de l'informatique. La cohérence ne va pas de soi, et elle doit être pensée avant d'être mise en place. Nous disposons déjà de bons exemples à ce sujet.

Renouveler le corps enseignant est une exigence constante, et qui devrait être planifiée. Dans le recrutement des enseignants il est nécessaire qu'il y ait des inflexions, mais jamais bon qu'il y ait des à-coups. Un élément dynamisant et régularisant serait le prérecrutement, à l'instar des anciennes écoles normales ou des IPES, sur une base beaucoup plus large que les ENS, et ce dès le début des études supérieures. Il attirerait de bons étudiants, de toutes les origines sociales. Il leur permettrait de mener leur études sérieusement, sans avoir à rechercher des petits boulots, et en incluant les stages de toute nature (y compris les stages en responsabilité) dans le travail dont ils sont redevables comme étudiants. Ce serait la reconnaissance de la nature professionnalisante de leurs études. Ce serait un effort financier très important, mais un investissement de première grandeur pour toute la société.

L'idée de la nécessité de ce prérecrutement s'est d'abord imposée chez les scientifiques, et elle se heurte à l'apparente énormité de l'effort à faire pour son extension à l'ensemble de l'Education nationale. Je voudrais la justifier par une anticipation qui ne me paraît pas irréaliste : le présalaire pour tous les étudiants engagés dans une voie professionnelle, à partir du début des études supérieures. Actuellement, le taux d'échecs dans les études supérieures est largement dû au fait que les étudiants ne se consacrent pas à leurs études. Quand ils disent "je travaille", cela signifie qu'ils travaillent en dehors de leur travail d'étudiant. Les petits boulots ne sont pas une tare, mais la recherche des petits boulots est une dépense d'énergie, qui met les études au second plan. Un présalaire généralisé signifierait pour les étudiants plusieurs choses : l'assurance de vivre, l'obligation d'étudier, et en outre l'exécution d'une

tâche d'intérêt général (fonction sociale immédiate) qui aurait pour sa formation une valeur de stage à l'extérieur (qu'il soit ou non en relation directe avec les études menées). Il signifierait pour les universités une nouvelle responsabilité vis-à-vis des étudiants et de la société : assurer non seulement les enseignements disciplinaires de toute nature, mais les stages extérieurs comme partie intégrante de la vie universitaire. C'est plus ou moins le cas dans beaucoup de pays, où la tradition de lien entre les universités et les industries est ancienne et vivante. En France, les formations professionnelles fournissent souvent aux entreprises des stagiaires qu'elles exploitent pendant le stage et qu'elles rejettent ensuite, sans que les universités aient rien à dire. Le présalaire changerait la donne, par une conversion progressive en salaire que les universités auraient à négocier avec les employeurs. Dans cette perspective, qu'on la considère comme un doux rêve ou une anticipation plausible, le prérecrutement des enseignants prendrait une valeur supplémentaire, comme expérience sociale. Après tout, comme le monde va changer de base, autant lui en chercher de nouvelles, plus solides que les subprimes.

Bonjour à l'éventuel lecteur
Jean-Pierre Kahane
5 octobre 2008